

BULLETIN INSCRIPTION JOURNÉE TRÉBAS 05 08 2026

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT (courrier ou mail) avant le 01 août

O Règlement par virement : IBAN FR76 1027 8023 4000 0203 1300 165 / BIC : CMCIFR2A

Dans ce cas, renvoyer uniquement le bulletin d'inscription à :

Paulette PRIEUR par mail : prieur.paulette@neuf.fr

O Règlement par chèque (ordre TRAC Albi) :

*Dans ce cas, **le chèque ET le bulletin** sont à retourner à :*

Mme Paulette PRIEUR, 45 Chemin de Peyret 81000 ALBI

Adhérent	26 € x ...	personnes	s/total :	€
Non-adhérent	30 € x ...	personnes	s/total :	€
<u>TOTAL :</u>				€

REGLE PAR : **CHQ**

☐

VIRT

☐

NOM :

PRENOM :

NUM de TÉL :

DATE :

SIGNATURE :

Extrait du Règlement intérieur

« En remplissant cette inscription, je certifie être en règle avec la réglementation en vigueur concernant les véhicules à moteur : permis de conduire, attestation d'assurance, certificat d'immatriculation, contrôle technique. Je m'engage à respecter le code de la route à l'occasion des sorties organisées par le TRAC et reconnais que le TRAC ne saurait être tenu responsable en cas d'infractions (accidents, vitesse, alcoolémie...) »

« Pas de remboursement de frais de participation à une sortie après la date limite d'inscription sauf cas de force majeure ».

QUESTIONNAIRE ACTIVITES APRES-MIDI

ACTIVITE	NOMBRE de PERSONNES
Canoë monoplace (payant)	
Canoë biplace (payant)	
Marche	
Pétanque	
Natation	
Farniente	

Il est important de connaître le nombre de personnes pratiquant le canoë afin de pouvoir le réserver.